



DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

Document Administratif

66 Esplanade de l'Egalité - ZAC Pierresvives - BP 7250

34 086 Montpellier Cedex 4

Mail : secretariat@herault.fff.fr - Tel : 04 67 15 94 40

CANDIDATURE AU TITRE D'UNE COMMISSION SAISON 2025 / 2026

Nom : Prénom :

Numéro de licence :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail : @

Tél : Portable :

Né(e) le : A :

Nationalité : Profession :

Etes-vous membre d'un club : ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?

A quel titre ?

Le candidat devra joindre à cette demande un CV permettant d'identifier ses compétences pour répondre aux besoins des différentes commissions.

A nous retourner :

☒ Le questionnaire dûment rempli (2 pages)

AVANT LE 26/07/2025 AU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL



DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

Document Administratif

66 Esplanade de l'Egalité - ZAC Pierresvives - BP 7250

34 086 Montpellier Cedex 4

Mail : secretariat@herault.fff.fr - Tel : 04 67 15 94 40

Cochez ci-dessous la Commission pour laquelle vous êtes candidat :

- | | |
|--|--|
| ☐ Commission de la Pratique Sportive | ☐ Commission de discipline |
| ☐ Section seniors | ☐ Commission d'appel disciplinaire |
| ☐ Section Football d'Animation | ☐ Commission générale d'appel |
| ☐ Section jeunes | ☐ Commission Médicale |
| ☐ Section Football Féminin | ☐ Commission des Terrains et des installations Sportives |
| ☐ Section Football diversifié | ☐ Commission de Surveillance des Opérations Electorales |
| ☐ Commission des Délégués | ☐ Commission des Finances |
| ☐ Commission Statut de l'Arbitrage | ☐ Commission Bonus/Malus |
| ☐ Département Technique | ☐ Commission de Labellisation et valorisation des clubs |
| ☐ Commission Communication | ☐ Commission du Football en milieu scolaire |
| ☐ Commission des Règlements et
Contentieux | ☐ Commission Départementale de l'Arbitrage |
| | ☐ Section détection et recrutement des
arbitres à la CDA |

Cocher ci-dessous les jours et heures où vous êtes disponible.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						
18h à 21h30						

La Commission des Délégués prodigue une formation obligatoire pour pouvoir effectuer des délégations de matchs ; souhaitez-vous être délégué et participer à cette formation ?

☐ OUI

☐ NON

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance de la charte du membre de commission du District de l'Hérault.

A Le

Signature